



# Contrat de location Hockey Club du Mans 2018 / 2019

|  |
|--|
| <b>Catégorie :</b> .....   |
| <b>Adhérent :</b><br><input type="checkbox"/> Nouvel <input type="checkbox"/> Ancien           |
| <b>Païement :</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non                    |
| <b>Chèque caution :</b> <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non              |
| <b>Location du matériel N+1 :</b><br><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |

Dans le but de promouvoir son activité, l'association HCM met à disposition du matériel de hockey sur glace.

**Ce matériel est prêté la première année puis loué les années suivantes.**

## Contrat entre les soussignés :

L'association HCM, propriétaire du matériel, représentée par .....

Siège social : 1 Avenue Bartholdi - 72 000 LE MANS

Site internet : [www.hockeyclubdumans.fr](http://www.hockeyclubdumans.fr)

Ci-après dénommé « Le HCM », d'une part.

Et

Nom : .....

Prénom Enfant : ..... Prénom Parent : .....

Adresse : .....

.....

Mail : .....

Tel : .....

Ci-après dénommé « l'utilisateur » d'autre part.

## Il est convenu et arrêté ce qui suit

### 1. Objet du contrat :

L'association HCM loue à l'utilisateur le matériel référencé dans le tableau ci-dessous :

| Equipements | Casque | Plastron | Coudières | Gants | Culotte | Jambières | Crosse | Protège-cou | Maillot | Coquille | Bas |
|-------------|--------|----------|-----------|-------|---------|-----------|--------|-------------|---------|----------|-----|
| Location    |        |          |           |       |         |           |        |             |         |          |     |
| Etat        |        |          |           |       |         |           |        |             |         |          |     |
| Prix        |        |          |           |       |         |           |        |             |         |          |     |

|            |  |
|------------|--|
| Prix total |  |
|------------|--|



## 2. Durée du contrat :

Le contrat est réalisé pour une durée d'une saison maximum.

L'utilisateur s'engage à restituer l'intégralité du matériel avant la fin de la saison (contacter Ludovic LEGRIX au 06.77.14.10.94 ou [legrixludovic@yahoo.fr](mailto:legrixludovic@yahoo.fr)).

Le matériel loué ne peut en aucun cas servir pour une autre utilisation.

## 3. Prix de la location et caution :

Le prix de la location est fixé :

| Equipement de joueur  | Prix saison          |
|---|----------------------|
| Casque, Plastron, Coudières, Gants, Culotte, Jambières, protège cou et Crosse | 10 euros par article |
| Petits matériels : Textiles   | Gratuit              |
| Equipement Gardien  | Prix saison          |
| Masque, Plastron, Gants, Bottes et Crosse                                     | 20 euros par article |
| Petits matériels  | Gratuit              |

Le prix de la location du matériel est payable au début de la saison.

**Un chèque de caution de 150 €** est versé ce jour pour dommages éventuels (non encaissé). Cette caution sera rendue à l'utilisateur dès restitution du matériel, après vérification de son état.

L'utilisateur s'engage à rendre le matériel dans le même état de propreté et de bon fonctionnement qu'au moment de la réception. Tout nettoyage, défectuosité, irrégularité ou usure exagéré par rapport à l'utilisation spécifique sont à la charge de l'utilisateur. Si des réparations sont nécessaires l'utilisateur s'engage à les prendre en charge avant la restitution.

En cas de perte, ou de vol, l'utilisateur s'engage à restituer un matériel équivalent. A défaut, l'association HCM fera réparer ou remplacer le matériel à hauteur de sa valeur et le montant de la facture sera déduit de la caution donnée.

Le preneur certifie connaître le fonctionnement et la manipulation du matériel ainsi que toutes mises en garde de sécurité, les risques et les précautions à prendre relatifs à l'utilisation du matériel décrit dans ce présent contrat.

L'utilisateur sera donc tenu responsable de tout mauvais emploi et des dommages qui peuvent en résulter.

L'association HCM représentée par .....

Fait à Le Mans, le .....

L'utilisateur, M, Mme ..... s'engage à respecter et faire respecter le présent contrat.

Signature de l'utilisateur

Précédé de la mention « Lu et approuvé »

Signature et nom

du membre du HCM